

« Les équipements de plein air vont rouvrir »

A partir de lundi, les équipements sportifs de plein air seront de nouveau ouverts au public. Sous la responsabilité des clubs. Explications de Florence Dabin, l'adjointe aux sports.

C'est un ouf de soulagement pour beaucoup de clubs. À partir de lundi, les équipements sportifs de plein air vont rouvrir leurs portes. Les tennismans vont donc de nouveau taper dans la balle sur les courts extérieurs, les athlètes rechausser les pointes sur la piste d'athlétisme, les joueurs de pétanque reprendre le chemin du boulo-drome, et les amateurs de sports nautiques (ski, canoë, aviron...) retrouver le fil de l'eau. Un grand bol d'air.

Mais attention, tout ceci est conditionné au respect très strict des

mesures sanitaires qui s'imposent à chaque club concerné. « Chacun doit avoir le sens des responsabilités, explique ainsi Florence Dabin, l'adjointe aux sports. De notre côté, nous ne prendrons aucun risque. Il faut que chaque association sportive s'appuie sur le protocole de déconfinement de sa Fédération de tutelle pour savoir ce qu'il est possible de faire ou non. Si ce n'est pas le cas, c'est au club d'en rédiger une pour qu'on puisse le valider. »

Sur le terrain, un garant doit être nommé pour chaque créneau. La pratique sportive doit répondre, d'une manière générale, à des contraintes plus fortes que les standards, avec notamment une distanciation sociale allongée (5, voire 10 mètres). Un exemple : en tennis, seul le simple sera autorisé, et non le

double. Les sports collectifs et de contacts sont également prohibés.

Les salles pour le haut niveau

La journée de lundi va aussi s'accompagner de la réouverture possible de certains équipements sportifs couverts... Mais seulement pour les joueurs de haut niveau. Le pratiquant amateur n'est pas concerné. Sur le territoire choletais, sont éventuellement concernés la Stella Sport La Romagne, Cholet Basket, le Badminton associatif choletais et les Dogs. « Après, c'est au club de s'organiser et de réfléchir sur la pertinence d'une reprise, dit Florence Dabin. Nous, on offre la possibilité. À eux de voir. »



Freddy REIGNER

Florence Dabin, l'adjointe aux sports.

PHOTO : ARCHIVES CO - LAURENT COMBET

Le Courrier de l'Ouest - Samedi 16 mai 2020

L'INFO

Cholet, les salles rouvertes lundi pour les pros

Gilles Bourdouleix, le maire de Cholet et président de l'Agglomération du Choletais, a acté hier la réouverture des équipements sportifs couverts à compter du lundi 18 mai... mais seulement pour les joueurs de haut niveau. Sur le territoire choletais, sont ainsi concernés Cholet Basket, la Stella Sport La Romagne (tennis de

table), le Badminton associatif choletais et les Dogs (hockey sur glace). « Après, c'est au club de s'organiser et de réfléchir sur la pertinence d'une reprise », dit Florence Dabin, l'adjointe aux Sports de Cholet. « Nous, on offre la possibilité. À eux de voir. »

Le Courrier de l'Ouest - Samedi 16 mai 2020



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU
REBOND!
#CBFAMILY

